

# LES PRODUITS D'ENTRETIEN

---

BLOC 4 MODULE 8

PROMO AS

# Les différents PRODUITS

---

- les détergents
- les désinfectants
- les détergents-désinfectants
- les détartrants

# LES DETERGENTS

---

Ils favorisent l'élimination par l'eau des souillures non solubles dans l'eau pure. La seule action de l'eau est insuffisante.

Tout produit destiné à **une action lavante est un détergent.**

Savon et détergents de synthèse augmentent le pouvoir mouillant de l'eau. Les détergents décollent les salissures et dégraissent.

# LES DETERGENTS

---

## Les propriétés des détergents :

- Pouvoir mouillant
- Pouvoir dispersant (fragmente les cellules grasses)
- Pouvoir émulsionnant (détache les salissures et les met en suspension)
- Pouvoir moussant (l'air pénètre dans la solution)



# LES DESINFECTANTS

---

Ils sont efficaces seulement sur une surface propre.

Ils sont : **bactéricides, fongicides et virucides.**

Laisser au désinfectant le temps d'agir : ne pas rincer afin de préserver **l'effet de rémanence** \*, ne pas essuyer.

\* maintien dans le temps des effets du produit

# LES DESINFECTANTS

---

Un produit spécifique : la javel.

La javel dégage du gaz chlorhydrique irritant pour les muqueuses respiratoires si mélange à d'autres produits.

La javel se dilue dans l'eau froide.



# LES DESINFECTANTS

---

## Les propriétés des désinfectants :

- ✓ Pouvoir chimique : détruit les germes
- ✓ Pouvoir de rémanence : capacité à conserver son pouvoir dans le temps



# LES DETERGENTS-DESINFECTANTS

---

Ce sont des produits qui présentent **la double propriété de détergence et de désinfection.**

Permettent un gain de temps et une simplification du travail.

Ils ne nécessitent pas de rinçage.

Bon pouvoir désinfectant mais faible détergence avec un phénomène d'encrassement.



# LES PRODUITS DETARTRANTS

---

Les produits de nettoyage détartrants sont utilisés pour le nettoyage des salles de bain, des salles d'eau, des toilettes et autres supports en contact régulier avec l'eau.

**Eliminent le calcaire et le tartre.**



# Les règles d'utilisation des produits

---

## Définitions :

**Décontamination** : opération au résultat momentané permettant d'éliminer, de tuer ou d'inhiber les micro-organismes indésirables, en fonction des objectifs fixés. La décontamination s'adresse uniquement à du matériel souillé.

**Désinfection** : opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus indésirables portés par les milieux inertes contaminés. La désinfection s'adresse uniquement à du matériel décontaminé et rincé.

# Les règles d'utilisation des produits

---

Il faut choisir le produit adapté au matériel et au but recherché (détergence, décontamination, désinfection).

Vérifier **les conditions de stockage** (flacons propres étiquetés, hors de portée du public, température) et **la date limite de conservation**.

Lire la notice d'utilisation.

# Les règles d'utilisation des produits

---

Questions à se poser avant l'utilisation :

La nature du liquide de dilution

La température du liquide de dilution

La quantité de liquide de dilution (ne pas surdoser ou sous-doser)

Le contenant de liquide dans lequel il doit être dilué

La durée de conservation à partir de la dilution ou de l'ouverture de l'emballage

L'étiquetage de la nature du produit dilué (nom du produit et horodatage)

# Les règles d'utilisation des produits

---

Questions à se poser pendant l'utilisation :

Le rythme d'utilisation de la dilution (tous les jours, 2 fois par semaine,...)

Le mode d'utilisation (essuyer, frotter, temps de rémanence, ...)

Les précautions à prendre (irritant pour les yeux, la peau, port de gants,...)

Ne pas mélanger les produits

Respecter les pouvoirs de rémanence

# Les règles d'utilisation des produits

---

Règles générales concernant le nettoyage et la désinfection de l'environnement

**Travailler avec du matériel propre**

**Aller du plus propre au plus sale**

**Aller du moins contaminé au plus contaminé**

**Aller de haut en bas**

**Dépoussiérage toujours humide**

# Les règles d'utilisation des produits

---

## Règles d'emballage et de stockage des produits

### ➤ Les règles pour l'emballage

Solide

Étanche

Inaltérable

# Les règles d'utilisation des produits

---

## Règles d'emballage et de stockage des produits

### ➤ Les règles pour l'étiquetage

L'étiquette doit être **apparente, lisible facilement, en rapport avec la taille de l'emballage.**



# Les règles d'utilisation des produits

L'étiquetage doit comporter obligatoirement :

Le **nom du produit** (marque déposée)

La **catégorie** (nettoyant-désinfectant)

Les **propriétés** (bactéricide, fongicide)

L'**efficacité** (sur quel type de virus)

L'**utilisation** (nettoyage ou balayage humide)

Le **mode d'emploi** (la dilution se fait à l'eau froide)

Les **précautions d'emploi** (utiliser des gants)

Les **risques particuliers** (risques de brûlures)

## EXEMPLE D'ÉTIQUETTE D'UN PRODUIT D'ENTRETIEN



# Les règles d'utilisation des produits

L'étiquetage doit comporter obligatoirement :

Les coordonnées du fabricant

Les conseils de stockage

Les symboles du danger

La composition

La quantité

La norme européenne

La date limite d'utilisation

| PICTOGRAMMES *                                                                                                                                                              | SIGNIFICATION                          | EXEMPLES                                                                                                                                     | CONSEILS DE PRUDENCE                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                          | JE SUIS SOUS PRESSION                  | Les aérosols en tous genres : laques pour cheveux, purificateur d'air, peintures, vernis, etc. Les gaz : hydrogène, acétylène, propane, etc. | Stocker dans une zone ventilée, loin de sources de chaleur.                                                                        |
|       | JE RONGE                               | Déboucheurs pour conduites, détartrants, décapants, soude caustique, etc.                                                                    | Ne pas respirer les vapeurs de ce produit et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.                          |
|       | JE TUE                                 | Méthanol, alcool à brûler, détachants, désinfectants, etc.                                                                                   | Attention ! Produit à utiliser avec de grandes précautions et avec les moyens de protection mentionnés.                            |
|       | JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ           | Produits cancérogènes, mutagènes ou altérant la reproduction.                                                                                | Réduire ou remplacer les produits. Mesures de protection collective et individuelle indispensables. Mesures d'hygiène à respecter. |
|   | J'ALTÈRE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE | Eau de javel, chloroforme, acide acétique, etc.                                                                                              | Éviter tout contact direct avec la peau et les yeux. Ne pas avaler et éviter de respirer ce produit.                               |
|   | JE POLLUE                              | Certaines matières toxiques des pesticides, désherbants, certains solvants, métaux lourds, etc.                                              | Éviter de jeter ce produit n'importe où. Se débarrasser des emballages vides uniquement dans des endroits prévus à cet effet.      |

| PICTOGRAMMES *                                                                                                                                                              | SIGNIFICATION   | EXEMPLES                                                                                                                                                         | CONSEILS DE PRUDENCE                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
|       | J'EXPLOSE       | Les aérosols en tous genres : laques pour cheveux, purificateurs d'air, peintures, vernis, etc. La nitroglycérine. Les gaz : hydrogène, acétylène, propane, etc. | Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer à côté.                                            |
|       | JE FAIS FLAMBER | Oxygène, eau oxygénée, etc.                                                                                                                                      | Éviter de mélanger avec des combustibles. Stocker à l'écart des vêtements et des combustibles. |
|   | JE FLAMBE       | Essence, pétrole, éther, méthanol (alcool), etc.                                                                                                                 | Utiliser ce produit loin d'une flamme. Éviter de produire des étincelles à proximité.          |

\* Suivant le Système global harmonisé (SGH) et le règlement européen CLP sur la classification et l'étiquetage des produits chimiques, les anciens pictogrammes d'identification des produits dangereux (carré avec fond orange) ont été remplacés par de nouveaux (losange avec fond blanc). Le règlement CLP (en anglais : Classification, Labelling, Packaging) désigne le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges.

\* Après 2007.

# Les règles d'utilisation des produits

---

## ➤ Les règles de stockage des produits

- Pour les produits

Les produits doivent **conserver leurs étiquettes d'origine** (si les produits doivent être répartis, utiliser des emballages spécifiques et noter le nom du produit dessus), **être rangés en hauteur, par catégories, être bien refermés.**

- Pour le local

**Fermé à clef** (mesure de sécurité), **au sec et au frais** (à l'abri du soleil et de l'humidité), **ventilé, nettoyé régulièrement, équipé d'un point d'eau, et équipé d'étagères ou de meubles de rangement en hauteur** (étiquetés ou compartimentés).

# Bibliographie

---

Cours IFAS